

Collecte porte-à-porte de sapins de Noël

Saint-Constant, le 4 janvier 2016 - Une collecte porte-à-porte aura lieu à compter du lundi 4 janvier pour vous permettre de vous départir de votre vieil arbre de Noël.

Votre arbre doit être dépouillé de toutes décorations. Les sapins doivent être déposés, le tronc vers la chaussée le long de la bordure de rue, tout en s'assurant de laisser libre accès à la voie publique ou au trottoir. Il est toujours possible d'apporter son arbre à la déchetterie (écocentre). C'est gratuit !



Rappel : les sapins ne sont plus ramassés lors de la collecte des déchets. Si vous manquez la collecte de sapins, vous devrez aller porter votre arbre à la déchetterie (25, montée Lasaline) ou attendre la prochaine collecte de branches au printemps.